

FICHE 1 : Centres d'action médico-sociale précoces (CAMSP polyvalents) en Pays de la Loire

Récapitulatif des structures ayant renseigné les indicateurs sur le CA 2008

<u>CAMSP - CA 2008</u>	Nombre d'établissements ou services*	Capacité autorisée	Nombre de personnes accueillies	Nombre d'ETP	Capacité moyenne**	taux d'encadrement (ETP/capacité autorisée)
Loire atlantique	2	1434	2607	6	717	0,004
Maine-et-Loire	2	909	1262	10	455	0,011
Mayenne	1	187	153	7	187	0,036
Sarthe	1	340	344	25	340	0,074
Vendée	1	462	518	9	462	0,019
Total région	7	3332	4884	57	476	0,017

* Seuil de 5 structures : au-dessous de ce seuil, il n'ya pas de moyenne départementale

** pour les CAMSP: nombre de personnes accueillies de l'indicateur de répartition des populations par type d'intervention (moins le nombre de personnes suivies en contact ponctuel)

1 - répartition de la population par âges

Niveau des indicateurs		0-12 mois	13 mois- 24 mois	3-4 ans	5-6 ans	plus de 6 ans	total
REGION	moyenne	13,8%	25,0%	31,9%	28,5%	0,8%	100,0%
	médiane	8,3%	11,3%	31,7%	26,4%	0,6%	

2 - répartition de la population par sexes

Niveau des indicateurs		répartition par âges pour les garçons						répartition par âges pour les filles					
		0-12 mois	13-24 mois	3-4 ans	5-6 ans	+ de 6 ans	Total	0-12 mois	13-24 mois	3-4 ans	5-6 ans	+ de 6 ans	total
REGION	moyenne	13,0%	19,9%	35,9%	30,5%	0,7%	100,0%	17,3%	21,0%	30,7%	29,9%	1,1%	100,0%
	médiane	7,6%	9,7%	33,8%	26,2%	0,8%		9,5%	14,1%	30,7%	26,9%	0,4%	

3 - interventions

Niveau des indicateurs		nombre d'enfants vus dans le cadre du dépistage	nombre d'enfants vus en bilan initial	nombre d'enfants suivis en prise en charge thérapeutique	nombre d'enfants en contact ponctuel	total en %
REGION	moyenne	36,8%	11,7%	18,0%	33,6%	100,0%
	médiane	23,4%	23,0%	25,1%	12,2%	

L'indicateur d'interventions offre une photographie de l'activité du service. Il met en lumière les différences de public en fonction du type de services. Il permet d'éclairer les degrés et les types de prise en charge ainsi que la spécialisation des établissements et services. Il vient ainsi en complément des indicateurs financiers pour affiner leurs analyses.

4 - indicateur d'activité

Niveau de l'indicateur		Durée moyenne de prise en charge (en jours)
REGION	moyenne	256,1
	médiane	259,8

La durée moyenne de prise en charge donne le ratio de la durée cumulée des prises en charge des usagers "sortants" en jours, sur le nombre de sorties (il s'agit d'une base de référence est calendaire soit 365 jours, et non d'une base sur les jours d'ouverture de la structure). Cet indicateur permet de mesurer combien de temps – en moyenne – l'utilisateur se trouve pris en charge par l'établissement ou le service. Il est révélateur de la nature de la prise en charge des personnes accueillies et des spécialités des établissements. Il peut informer, en outre, sur les facilités ou les difficultés d'orientations des personnes. Son analyse précise celle d'autres indicateurs, principalement les indicateurs d'activité.

5 – Indicateur relatif à la formation

Niveau des indicateurs		Nombre d'heures de formations réalisées sur l'exercice considéré/nombre d'ETP
REGION	moyenne	23,4
	médiane	24,5

L'indicateur relatif à la formation permet d'évaluer les actions de la structure en faveur de la formation des salariés.

6 - indicateurs relatifs au personnel

(cf. définition des niveaux de qualification en annexe 2)

Niveau des indicateurs		Qualification du personnel							Indicateur de vieillesse – technicité
		Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau VI	total en %	
REGION	moyenne	24,5%	6,4%	55,7%	7,9%	3,1%	1,1%	100,0%	1,312
	médiane	26,3%	8,1%	43,9%	12,5%	0,0%	0,0%		1,324

L'indicateur de qualification du personnel permet d'apprécier la structure de qualification des effectifs en poste dans les établissements et services. Il met en lumière les écarts de répartition entre les qualifications au sein d'une même catégorie et entre les catégories. Il informe sur le marché du travail et d'éventuelles difficultés de recrutement, ainsi que sur l'adaptation du recrutement à la spécificité de la mission.

L'indicateur de vieillesse technicité mesure le poids de l'ancienneté et de la technicité sur la masse salariale. Il permet d'apprécier, d'une part, de l'ancienneté du personnel et, d'autre part, de l'intensité du turn-over au sein des structures. L'analyse doit tenir compte de l'ancienneté de la structure. Les résultats de l'indicateur offrent une photographie de l'évolution des carrières au sein de différentes structures.

7 - indicateurs financiers - compte administratif 2008 - (en € par place)

Niveau des indicateurs		Coût de structure	Indicateur relatif à l'encadrement
REGION	moyenne	725,1	100,9
	médiane	780,4	102,8

L'indicateur de coût de structure permet d'évaluer les coûts qui ne relèvent pas directement du service à l'utilisateur (dépenses afférentes aux personnels exerçant une fonction d'encadrement + une fonction logistique et administrative + dépenses du groupe III + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) / nombre de places autorisées

L'indicateur relatif à l'encadrement mesure le poids des dépenses liées au personnel d'encadrement (y compris le personnel d'encadrement travaillant au siège social) rapporté au nombre de places autorisées. Il permet d'apprécier les différences de structures d'encadrement entre les catégories ou à l'intérieur des catégories.